

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. STIKKER, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas,
à Zurich, le samedi 21 avril 1951.*

M. Stikker m'a fait demander il y a quelque temps si je serais disposé à m'entretenir avec lui à Zurich, le samedi 21 avril. Il n'a pas précisé l'objet de l'entretien, mais j'ai compris qu'il s'agissait avant tout des problèmes intéressant l'OECE, dont M. Stikker est l'actuel président. J'ai proposé à M. Rubattel, chef du Département de l'économie publique, d'assister à cet entretien.

M. Stikker est arrivé à l'aérodrome de Zurich, où j'étais allé l'attendre, samedi à 13 heures 15. Nous nous sommes rendus à l'hôtel Baur-au-Lac, où M. Rubattel nous a rejoints. Nous avons dîné ensemble et nous nous sommes entretenus jusque peu après 16 heures.

Le but de l'entretien était de procéder à un tour d'horizon. Deux questions m'ont paru intéresser particulièrement M. Stikker, celle de notre attitude à l'égard du Conseil de l'Europe (M. Stikker doit présider prochainement le Conseil des Ministres) et le problème de l'Allemagne occidentale.

Nous avons peu parlé de la situation politique générale. M. Stikker ne pense pas qu'une guerre soit imminente, mais il est pessimiste en ce qui concerne les possibilités d'un règlement pacifique des problèmes en suspens. Il pense donc que la situation actuelle va se prolonger encore longtemps.

L'entretien a porté en particulier sur les points suivants:



Adhésion éventuelle de la Suisse au Conseil de l'Europe.

Sur une question de M. Stikker, nous avons répondu qu'une adhésion prochaine de la Suisse au Conseil de l'Europe ne pouvait pas être envisagée, que nous ne pouvions que lui confirmer les déclarations que je lui avais faites à ce sujet le 24 août dernier. Le comité, formé de personnalités politiques de premier ordre, qui s'était constitué en Suisse pour suivre l'activité du Conseil de l'Europe était actuellement inactif, surtout depuis que l'Assemblée de Strasbourg avait décidé de discuter le problème d'une armée européenne. Nous avons précisé que, si le peuple était consulté sur l'adhésion de notre pays à l'Organisation de Strasbourg, il se prononcerait contre à une majorité écrasante.

Relations de l'OECE avec le NATO et le Conseil de l'Europe.

L'opinion de M. Stikker est que l'OECE, qui est la seule organisation européenne dont l'activité est satisfaisante et donne des résultats positifs, doit garder son indépendance. Il nous a affirmé qu'il y veillerait. Nous avons souligné que la proposition suédoise de fusionner l'OECE et le Conseil de l'Europe, si elle était acceptée, aurait vraisemblablement pour conséquence notre sortie de l'OECE. M. Stikker a déclaré que cette proposition suédoise était appuyée par d'autres Gouvernements, de même que par le Parlement hollandais. Il ne semble pas qu'il y ait un danger immédiat. Tout au plus continuera-t-on à examiner quelles doivent être les relations entre l'OECE et le Conseil de l'Europe.

Plan Schuman.

M. Stikker nous a donné quelques renseignements sur les conditions dans lesquelles le plan Schuman avait été signé. Selon lui, le Chancelier Adenauer, chaque fois qu'il a pris la parole à Paris, s'est exprimé d'une manière raisonnable et qui a fait bonne impression. Il n'y a pas de doute que le plan Schuman présentera des avantages pour les Etats qui y ont adhéré, surtout en cas de pénurie de charbon et d'acier. Les autres pays, parmi lesquels la Suisse, ont actuellement la possibilité d'adhérer. La situation n'est plus la même qu'au mois d'août dernier, lorsque M. Stikker m'avait déclaré que les six Etats qui étaient en train de mettre au point le plan Schuman ne désiraient pas, pour le moment, l'adhésion de nouveaux Etats. Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente.

Plan Pflimlin.

Les Pays-Bas ne sont pas d'accord avec le contenu de ce plan. Ils pensent cependant qu'il doit être discuté. M. Stikker a critiqué le fait que les invitations à participer à la mise au point de ce plan avaient été faites par le secrétariat du Conseil de l'Europe et non par le Gouvernement français, ce qui eût été plus normal. Nous avons déclaré à M. Stikker que nous avons reçu une invitation, mais que le Conseil fédéral n'avait pas encore décidé si nous l'accepterions.

Problème Allemagne occidentale/OECE.

M. Stikker s'est exprimé d'une manière critique sur la politique suivie par certains Ministres allemands, notamment MM. Blücher et Erhard. Il ne pense pas que cette politique soit judicieuse. Le

problème allemand est d'une très grande importance. M. Stikker pense qu'il faut chercher à le résoudre fondamentalement et d'une manière durable. Les décisions prises et les mesures envisagées jusqu'à présent ne sont pas satisfaisantes, parce qu'elles n'ont pas pour effet de résoudre le fond du problème. M. Stikker estime qu'il faut, pendant un certain temps, résoudre la question chaque mois, comme cela a été fait pour avril et va se faire pour le mois de mai. Pour les mois suivants, il n'y a pas lieu de prendre des décisions à longue échéance.

M. Stikker nous a déclaré très confidentiellement qu'à son avis, la solution du problème allemand devrait être recherchée dans une augmentation de la production d'acier par l'industrie allemande. Il pense que les Américains, au lieu de fournir des dollars, devraient livrer du charbon à l'Allemagne, environ 5 millions de tonnes par année, à un prix égal à ceux pratiqués dans le cadre du plan Schuman. Ces livraisons de charbon permettront, sans une extension de ce qui existe actuellement, de fabriquer davantage d'acier. La moitié de cette production supplémentaire serait achetée par les Etats-Unis. Ceux-ci ont besoin de cet acier. Ils ont les bateaux nécessaires pour procéder au transport du charbon. M. Stikker a déjà présenté sa suggestion à des personnalités américaines (notamment à M. Wilson, chargé de diriger la production de guerre et qui passe chaque mois des commandes pour 5 milliards de dollars). Il en a parlé également à des personnalités allemandes. M. Stikker a eu cette idée. Mais il est prêt à en examiner d'autres et serait très heureux de toutes les propositions qui pourraient lui être faites en vue de résoudre le problème allemand.

M. Stikker s'est exprimé d'une manière très élogieuse sur M. Marjolin, secrétaire général de l'OECE, qu'il considère comme une personnalité de format international de tout premier plan. Il s'est exprimé également d'une manière favorable sur notre délégué M. Gérard Bauer. Il nous a demandé, tout à la fin de l'entretien, de donner à M. Bauer des instructions qui ne soient pas trop strictes en vue de la discussion du problème de l'Allemagne occidentale au sein de l'OECE. Il nous demande d'envisager ce problème à longue échéance et de considérer que les décisions qui sont prises actuellement pour des périodes mensuelles ont un caractère passager et provisoire.

Nous avons souligné à ce propos que nous ne perdions jamais de vue les intérêts communs des pays européens, mais que nous nous trouvions aussi dans la nécessité de défendre nos propres intérêts économiques, comme le faisaient d'ailleurs la plupart des pays.

Organisation de Washington pour la répartition des produits rares.

Selon M. Stikker, l'OECE ne peut exercer qu'une influence très réduite dans l'organisme qui s'est créé à Washington. Elle n'est représentée que dans le comité général, dont les attributions sont aujourd'hui mal définies. En revanche, en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne, l'OECE ne peut pas se faire représenter dans les comités techniques. Jusqu'à présent, l'activité de tous ces comités laisse à désirer. Les résultats obtenus sont très minces. Toute cette organisation fonctionne encore assez mal.

Commerce Ouest-Est.

Nous avons effleuré ce problème, mais sans beaucoup nous y attarder. Nous avons constaté que les circonstances étaient peu favorables au développement des relations économiques entre les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Europe orientale et que les échanges commerciaux de ces derniers avaient tendance à diminuer avec chacun de leurs partenaires occidentaux. Nous étions tous de l'avis que ce serait une erreur de vouloir suspendre complètement les relations économiques entre l'Ouest et l'Est et qu'il y avait un intérêt politique général à maintenir ces relations dans des limites raisonnables. Pour être tout à fait exact, ce point de vue a été exprimé par le soussigné. M. Stikker a paru l'approuver.

A. J.